



Fédération
des comités de parents
du Québec

Bulletin du président

#2010 – 01 – 6 JANVIER 2010

Bonjour,

Un premier bulletin de l'année 2010 ne peut débuter sans un souhait d'une excellente année pour vous et pour tous vos proches. Et surtout une excellente année dans l'ensemble de vos activités parentales.

Bien sûr, la dernière période fut plutôt calme, vous vous en doutez sûrement. Cependant, elle a débuté par une réunion du comité du congrès et du conseil d'administration et a été suivie de deux entrevues.

Résultat des élections en région et du côté anglophone

Quatre élections se sont tenues par la poste au cours des derniers mois. En voici les résultats :

- En Abitibi-Témiscamingue, M. Arthur Leclerc du Comité de parents de la Commission scolaire Rouyn-Noranda a été élu par acclamation. M. Leclerc complétera le mandat de M^{me} Claudette Latreille qui a dû démissionner après avoir été élue commissaire lors d'une élection partielle. Son mandat se terminera à la fin de l'assemblée générale en mai 2010.
- Au poste de directeur aux affaires anglophones, M. James Sweeny du Comité de parents de la Commission scolaire Eastern Townships a été élu par acclamation. M. Sweeny complétera le mandat de M. Craig Buchanan qui a été élu à la vice-présidence des affaires anglophones en juin. Son mandat se terminera à la fin de l'assemblée générale en mai 2010.
- En Estrie, M^{me} Marick Tessier du Comité de parents de la Commission scolaire de Sherbrooke en Estrie a été élue par acclamation. M^{me} Tessier complétera le mandat de M^{me} Mélanie Vallerand, qui a été élue à la première vice-présidence de la FCPQ en août dernier. Son mandat se terminera à la fin de l'assemblée générale en mai 2011.
- Pour la région de l'Île de Montréal, M. Sylvain Lapalme du Comité de parents de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île a été élu à la suite d'une procédure de vote par la poste. Il complétera le mandat de M. Alain-Michel Sauget qui a démissionné en juin dernier. Son mandat se terminera à la fin de l'assemblée générale en mai 2010.

Comité congrès

Le comité congrès s'est réuni et a examiné les propositions d'activités reçues à la suite d'un appel. Une ébauche du logo a aussi été présentée. Les résultats compilés du sondage éclair effectué auprès des participants de l'an dernier ont aussi été présentés.

Conseil d'administration des 11 et 12 décembre

Nous avons accueilli trois des quatre nouveaux membres. Le résultat des élections n'ayant été connu que la semaine précédent le CA., M. Sylvain Lapalme n'a pas pu y participer.

On y a fait le suivi sur le conseil général et la compilation des évaluations. Le fait de pouvoir amener plus d'une personne a été très apprécié.

1. Une nouvelle politique visant à reconnaître et valoriser l'implication parentale a été adoptée. Trois types de récompenses y sont introduits :
 - L'Ordre de la Fédération, plus haute distinction de la Fédération
 - Le Prix Engagement de la Fédération
 - Le Prix Réussite de la Fédération.

La politique vous parviendra sous peu.

2. Il fût ensuite question de la révision de la politique de remboursement de dépenses, d'indemnités et de jetons de présence. Les membres n'ont pu s'entendre sur les principes devant servir à établir une nouvelle politique. Le comité exécutif devra se pencher de nouveau sur les principes visant l'actualisation de cette politique.
3. La date et le lieu de la rencontre des présidents et présidentes des CCSEHDAA a ensuite été convenue par les membres du CA : 30 janvier à Montréal. Une lettre d'invitation a été transmise par courriel le 15 décembre dernier. Il serait important de la faire suivre à vos comités EHDAA afin de s'assurer qu'ils **s'inscrivent avant le 18 janvier prochain**. La FCPQ a reçu une subvention afin de concevoir et diffuser un outil à l'intention des parents d'élève HDAA. Lors de la rencontre, une partie de celle-ci concernera les besoins des parents face à un tel outil.

N. B. : En date du 11 janvier 2010, très peu d'inscriptions nous sont parvenues. Nous vous invitons à communiquer avec le président de votre CCSEHDAA pour leur demander de procéder à leur inscription avant le 18 janvier prochain.
4. Le rapport préliminaire du sondage sur les devoirs et les leçons a été déposé. Ce sondage a été transmis à chaque comité de parents en février 2009. Un impressionnant total de 1040 réponses nous ont été acheminées. On y constate entre autres qu'une grande majorité de parents ayant répondu au sondage sont d'accord (90 %) sont tout-à-fait ou plutôt d'accord avec la tenue des devoirs et des leçons à la maison.
5. Finalement, à la suite de discussions concernant la publication dans les journaux nationaux, d'articles sur la qualité des services de garde et des CPE, le conseil d'administration a décidé de mandater M. Gaston Rioux et M^{me} Manon Ricard afin de se pencher sur la qualité des services de garde en milieu scolaire.

Entrevue avec Sébastien Ménard – Journal de Montréal – Outil de comparaison des frais chargés aux parents à la CSDM

Le 15 décembre, j'ai été interpellé par M. Sébastien Ménard du Journal de Montréal concernant un outil de comparaison des frais chargés aux parents réalisés par la CSDM. Sans l'avoir vu, je lui ai dit que c'était une excellente idée. Un tel outil peut permettre aux conseils d'établissements de pouvoir se questionner et ainsi réviser des façons de faire. Je lui ai aussi mentionné qu'il était important de comprendre que certaines écoles peuvent avoir des frais plus élevés en fonction de projets spéciaux et qu'il ne fallait pas nécessairement dénoncer ces frais supplémentaires. L'important était de s'assurer que les conseils d'établissement aient approuvé ces frais en toute connaissance de cause et avec toute l'information nécessaire.

Entrevue avec Gilles Munger – CBJ Radio-Canada Saguenay – L'implantation du protecteur de l'élève

Le 16 décembre, j'ai discuté avec M. Munger de l'implantation du protecteur de l'élève et des critères de sélections qui sont présentement adoptés dans certaines commissions scolaires. Je lui ai notamment mentionné que je trouvais déplorable que la Ministre n'ait pas encore signé le règlement encadrant le protecteur de l'élève laissant ainsi tous les intervenants dans un flottement malheureux.

Bonne semaine !

François Paquet